

SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS

FIN NOV. 2021 - JUIN 2022

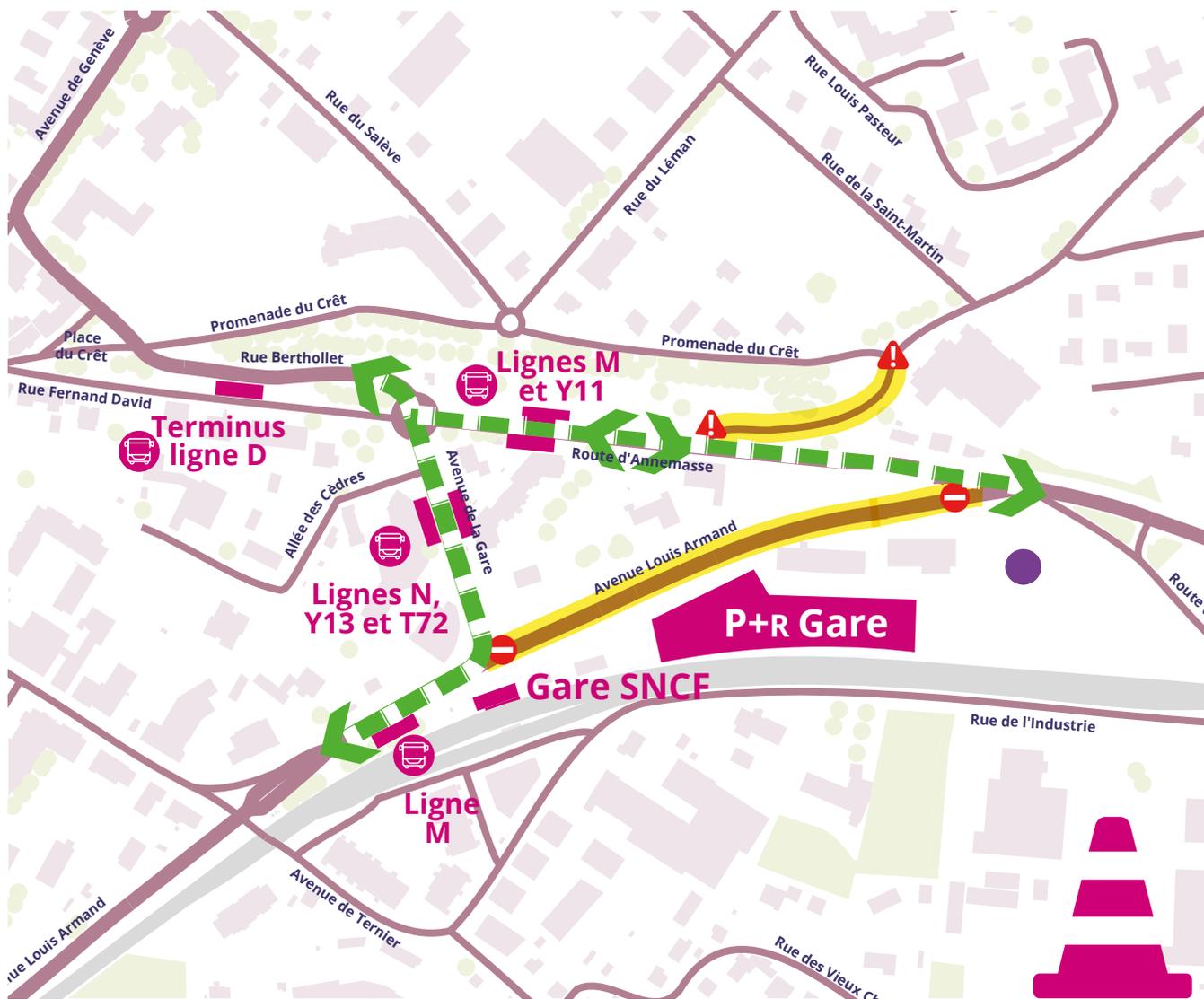
TRAVAUX

Secteur gare



DURÉE DES TRAVAUX

De fin novembre 2021 à juin 2022,
soit 8 mois, sauf aléas climatiques ou de chantier.



EN QUOI CONSISTENT LES TRAVAUX ?

Le secteur de la gare bénéficie d'une série d'aménagements préalables aux travaux du tramway et du quartier gare :

1 - De fin novembre à mars, déviation des réseaux humides avenue Louis Armand et descente du Crêt.

2 - De décembre à février, réfection de l'ouvrage d'eaux pluviales de l'Arande au niveau du futur quartier gare.

Cette opération vise à renforcer sa solidité pour accueillir les futurs aménagements du quartier gare.

3 - De mars à juin, aménagement de la chaussée sur l'avenue Louis Armand.

Ces travaux visent à permettre ensuite la réalisation des aménagements du quartier gare et des itinéraires de déviation lors des travaux du tramway.

CONDITIONS DE CIRCULATION

 L'avenue Louis Armand est fermée à la circulation, entre l'avenue de la gare et la route d'Annemasse, de novembre 2021 à juin 2022.

 Restrictions de circulation sur la descente du Crêt.

 Une déviation est mise en place par l'avenue de la Gare et la route d'Annemasse afin d'accompagner vos déplacements.

P+R L'accès au P+R de la Gare est conservé.

 L'accès à Rody est également conservé.

 Arrêts de bus

 Zone de travaux

DEMAIN, UN NOUVEAU LIEU DE VIE

Le tramway Saint-Julien Genève desservira à l'horizon 2024-2025 l'ensemble de la ville et **le nouveau quartier situé entre l'avenue de la Gare et l'avenue Louis Armand qui accueillera plusieurs ensembles de logements, de nouveaux services et un pôle d'échanges multimodal.**

Le pôle d'échanges multimodal, à proximité immédiate, permettra de réorganiser l'offre de déplacements sur le territoire. Il constituera **un lieu de convergence des mobilités** en connectant le tramway, la gare SNCF existante, un parking-relais de 540 places, une gare routière pour les lignes de transport public et des services pour les modes doux, par exemple des consignes vélo sécurisées.

Quartier labellisé bas carbone, parmi les premiers de Haute-Savoie, il proposera des constructions à haute qualité environnementale.

La mixité dans l'offre de logements permettra **d'accueillir une population diverse en recherche d'un lieu de vie attractif qui répond à ses besoins : crèche, école, bureaux, hôtel, pôle médical...**



terrapublica © adobe stock - AREP

POUR VOUS INFORMER

www.cc-genevois.fr
info@cc-genevois.fr

Une partie des travaux bénéficie du soutien financier de :

